



Bulletin
AVRIL 2021

SNEP 74 BULLETIN
de la section
DÉPARTEMENTALE du
Syndicat National de
l'Éducation Physique

CONGRÈS
2021

N° ISSN : Directeur de Publication : Pascal RIMET



Sommaire :

P 2 : Edito

P 3 : Rapport d'activité DÉPARTEMENTAL

P 4 : Rapport financier DÉPARTEMENTAL

Bulletin de vote

Convocation Congrès Départemental 74

Fiche Adhésion

P 5 : Élection : Comment voter

P 6 : Rapport d'activité ACADEMIQUE

P 7 : Rapport financier ACADEMIQUE

P 8 : Déroulé du Congrès 74

+ 2 enveloppes pour le vote à renvoyer

Un congrès du SNEP :
ça sert à quoi ?



Le congrès c'est l'occasion donnée à chacune et chacun des syndiqué.e.s de contribuer à la construction collective des propositions, des alternatives pour nos métiers, l'EPS, le sport scolaire et le sport. Une participation importante des adhérent.es est également un message fort adressé au pouvoir politique, signe de vitalité de notre organisation et d'une profession rassemblée en capacité d'agir pour se faire entendre.

Syndicat National de l'Education Physique (SNEP)

SNEP 74 : 10 rue Guillaume FICHET 74000 ANNECY

Secrétaire Départemental : Pascal Rimet

Section Départementale de la Haute Savoie 74

Courriel : s2-74@snepfsu.net

Tel : 06 23 20 12 81

Vous venez de recevoir un bulletin départemental « papier ». Effectivement il n'est plus coutume de le faire sous cette forme mais notre activité syndicale nous l'impose de fait.

Tous les départements et toutes les académies vont organiser, dans les semaines qui viennent, des congrès départementaux et académiques, préparatoires au congrès national qui se tiendra en novembre 2021, et donc aussi des élections internes auprès des collègues syndiqués de cette année N et N-1.

La tenue de ces instances est ce qui fonde la démocratie au sein de notre syndicat : débattre et construire en commun les revendications, les mandats, pour pouvoir agir et lutter ensemble.

Le SNEP a besoin de ses adhérent.e.s pour être au plus proche des réalités, des expressions de chacun à travers ces congrès. Nous devons en faire un grand temps démocratique pour construire et valider nos propositions et alternatives pour notre métier, notre discipline et enfin montrer au pouvoir politique notre vitalité syndicale, et notre capacité d'agir pour se faire entendre.

En quatre ans le métier a déjà été profondément modifié, et tout n'est pas encore mis en place ! En effet, à travers le Comité d'Action Public et ses 22 propositions (CAP 22) de 2018, la Loi de Transformation de la Fonction Publique (LTFP) 6 Août 2019, les diverses réformes Collèges, lycées, LP, autant d'acharnement sur les fonctionnaires, l'école, les enseignants, leur métier, les contenus, les examens, etc... nous oblige à revisiter nos mandats revendicatifs et voir même à en créer de nouveaux pour les dernières attaques !

Très concrètement, à ce jour, il n'y a **plus de contrôle des actes de gestion** de l'administration par les Organisations Syndicales (OS), mutations, avancement, gestion des personnels etc... L'administration a donc les mains libres et n'a plus à rendre des comptes... Les recours existent toujours mais ils sont individuels (et non plus syndicaux). Mais sur quelles bases si nous n'avons plus de données (barèmes, notes % etc...) fournies par l'administration ? C'est de la poudre aux yeux émanant d'une idéologie très libérale du chacun pour soi ... Seul, on est moins fort ...

L'imposition possible des 2 HSA, n'est plus pour un ajustement des services, mais bien maintenant un moyen de **contourner les statuts**, supprimer des postes, augmenter le nombre de contractuels avec des statuts qui les rendent corvéables à souhait dans la ligne de CAP22 et de la LTFP...

Une responsabilité engagée de plus en plus fréquente pour les profs d'EPS à travers la gestion des vestiaires, les gestes et attitudes professionnels, les regards mal perçus, les recours pour les notes des examens devenus inexplicables, la gestion des dispenses et j'en passe...

Une surcharge de travail qui s'accélère LSU, LSL, ENT, Pro Note, PP et orientation, IMP diverses, fiche évaluation/certification compétences des nouveaux programmes.

L'aspect culturaliste de nos contenus à enseigner est mis à mal dans les nouveaux programmes. A travers une soi-disant liberté pédagogique en tant que concepteur, nous voilà enfermés dans un carcan directif peu culturaliste nous demandant de faire le travail de l'institution. Ce vide génère de plus une difficulté à s'appuyer sur les programmes pour demander des installations sportives adéquates.

Les salaires, encore et toujours ! Même si l'évolution avec le PPCR reste au moins pire, avec toujours la méritocratie en bout de chaîne (Classe Exceptionnelle), la revalorisation annoncée reste cantonnée pour les débuts de carrière pour parer au déficit d'attrait du métier ... Et pour cause !

Pour exprimer votre point de vue, contribuer à la construction collective des positions de votre organisation et élire les nouvelles directions syndicales qui vont animer la vie syndicale à tous les niveaux :

Participez à ce congrès départemental du JEUDI 29 AVRIL 2021
(en Viso-conférence vu la situation sanitaire).

Pour être plus efficace, le SNEP a besoin que chaque syndiqué.e s'exprime sur les propositions qui sont faites : analyses, critiques, amendements, contre-propositions sont indispensables à la bonne santé du SNEP. Ne laissez pas les seuls responsables ou les autres syndiqués définir sans vous, ce qui vous concerne pleinement ; c'est de vous qu'il s'agit, de votre métier, de notre discipline et donc de vos préoccupations, de vos interrogations.



Rapport d'activité 2016/2020 Section de la Haute Savoie

Ce rapport propose de rendre compte de l'activité syndicale menée par le SNEP-FSU 74 sur la période qui s'étend du dernier congrès national (La Grande Motte, Mars 2017) à mars 2021.

Bien entendu compte tenu du travail réalisé et des nombreuses actions et activités menées, ce rapport se veut non exhaustif.

Au plan général :

- Mise en place des directives nationales votées au dernier congrès national
- Participation à la vie de la FSU Haute Savoie.
- Participation à toutes les actions syndicales Nationales, Fédérales et Intersyndicales visant à améliorer le contexte professionnel et social. (Statuts, salaires, retraite, secu , F Publique)
- Rencontres avec les élus du département sur les questions des équipements sportifs, Renovations et nouvelles créations pour les ouvertures de collèges notamment.

Avec l'administration Education Nationale :

- Participation aux différentes instances politiques du département :
- CTSD (conseil technique spécial du département) sur la questions des Moyens
- CDEN (conseil départemental de l'Education Nationale)
- Relations avec les DSDEN et ses services (forfaits AS / CSD CSR/ BMP /IMP etc..)
- Relations avec les IPR EPS pour diverses questions (PSTG FSTG CA2D , exam, prog FC)

Concernant l'EPS :

- Contestation des réformes Lycées et Lycées Professionnels
- Demande de moratoire sur la question des programmes.
- Bataille pour la mise en place d'un Enseignement de Spécialité EPS au Lycée (Baudelaire a été retenu)
- Bataille pour la reconnaissance de l'EPS au Brevet des collèges
- Actions sur la question de l'ouverture des Installations en période de confinement
- Actions sur le financement : « récupérer » l'argent des non locations pour budgétiser des fonds pour des sorties en périodes de confinement.
- Actions auprès des divers élus du 74 pour une autre prise en compte de l'EPS à travers les moyens alloués par l'EN (questions au sénat, Assemblée Nationale)

Au plan syndical avec les collègues :

- Envoi de bulletins numériques réguliers aux collègues syndiqués
- Campagne de Mailings d'information à tous les collègues du 74
- Mise en place de stage syndicaux :
 - 2016/2017 : l'outil syndical (stage GPS) ;
 - 2017/2018 : les questions juridiques
 - 2018/2019 : l'outil syndical (stage GPS) ;
 - 2019/2020 : « agir dans mon établissement »
- Organisation d'un maillage de contact SNEP (s1) dans les 75 établissements du 74
- Gestion avec les contacts s1 du 74 pour avoir une vue d'ensemble des pbs et de savoir maintenant qui est où et qui fait quoi !! (L'administration avec la LTFP nous évince de toutes infos !)
- Accompagnement des collègues dans toutes leurs procédures (mutations, recours hiérarchiques, Juridique etc...)
- Organisation de visio conférences à thème et AG sur le département.

Au plan du sport scolaire :

- Présence du SNEP-FSU 74 à chaque Assemblée générale UNSS de début d'année scolaire
- Participation à tous les CDUNSS (conseil départemental de l'UNSS)
- Relations avec le SD UNSS sur toutes les questions concernant les AS (finances , déplacement , objectifs , priorité , IMP , Statut DDistrict , Présence du SNEP74 dans les diverses organisations sportives et administratives....)



Liste UNITÉ ACTION - HAUTE-SAVOIE

Emilie Ducret (Clg Sillingy)
 Pascal Rimet (LP Seynod)
 Alice Coulon (Clg St Julien JJR)
 Nathan Bayle (Clg ville la Grand)
 Julien Laforêt (Clg Anemasse)
 Aure-Solenne Perignon (Clg Frangy)
 Marion Mulliez (Clg Sillingy)
 Jean Paul Maillot (Retraité)

Muriel Mialaret-Liloni (contract CDI)
 Alain Giradet (Retraité)
 Karine Girault (Clg Seynod)
 Yvan Balliot (Lyc Bonneville)
 Jean Michel Duperrex (Clg Chamonix)
 Hélène Bodineau (Lyc Passy)
 Céline Borrego (Clg Cluses)
 Claudine Moccelin (Retraîtée)

BILAN FINANCIER - HAUTE-SAVOIE

BILAN FINANCIER 2016-2020

	Année 2016-2017	Année 2017-2018	Année 2018-2019	Année 2019-2020
En caisse au 01/09/16	4 648,30 €	01/09/17 3 263,61 €	01/09/18 3 658,99 €	01/09/19 4 237,64 €
RECETTES	26 265,99 €	24 119,91 €	25 197,08 €	24 602,45 €
CREDIT	= 30 914,29 €	= 27 383,52 €	= 28 856,07 €	= 28 840,09 €
DEBIT (dépendances)	27 650,68 €	23 724,53 €	24 618,43 €	24 760,06 €
SOLDE au 31/08/17	3 263,61 €	31/08/18 3 658,99 €	31/08/19 4 237,64 €	31/08/20 4 080,03 €
Résultat exercice	-1 384,69 €	395,38 €	578,65 €	-157,61 €

SYNDICALISATION

Haute Savoie	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Nombre d'adhérents	139	137	134	130
		-2	-3	-4

Une lente érosion en termes de chiffres bruts, mais le nombre de postes diminue d'une année sur l'autre passant de 392 à 380 profs EPS.

Notre inquiétude : Une vingtaine de retraités sont des fidèles : très bien ! Mais cela signifie que les actifs (premiers concernés) se syndiquent moins.

Est-ce croire que la notion de solidarité, d'outil syndical, de bataille collective relève plus des anciens ! Ce serait grave surtout dans le contexte de destruction des services publics et des statuts.

Pourquoi je me syndique ? Comment faire adhérer mes collègues pour créer une dynamique collective ? Où et comment parle-t-on de syndicalisation ?

Voilà des questions que l'on pourra se poser en congrès et les militants ont besoin de vos réponses !

Les chiffres sont là, mais restons optimistes ! La première bataille étant de rester uni, le premier acte de militantisme étant de se syndiquer, nous pouvons y croire sachant que nous voyons au plan national une montée d'adhérents des sortants... Mais, à voir à plus long terme ...Les mutations et premières affectations étant de plus limitées, complexes et incertaines...



Le 15 Avril 2021

CONVOCATION ,

Cher(e) collègue, tu es invité(e) à participer au

CONGRES DEPARTEMENTAL du SNEP-FSU 74

Qui se déroulera le

Jeudi 29 Avril 2021

Il aura lieu en visio-conférence 9h -17h

Tu devras t'inscrire auprès du SNEP 74 pour recevoir le lien d'ici le mardi 27 avril 2021 à 20h à : s2-74@snepfsu.net

Tu trouveras le déroulé du congrès en annexe .

Nous comptons sur ta présence .

P. RIMET

Secrétaire départemental 74

PS : Cette convocation valant demande d'autorisation d'absence doit être déposée auprès de ton chef d'établissement ou de service au moins trois jours avant la date du congrès .

NB : En référence au décret 82.447 du 28 mai 1982, la présentation de cette convocation à ton chef d'établissement te permettra d'obtenir l'autorisation d'absence nécessaire.

ELECTIONS SNEP-FSU

BULLETIN DE VOTE



29 novembre au 3 décembre

Pour chaque vote, entourer votre choix d'un trait apparent ou rayer la mention inutile

SCRUTIN NATIONAL	SCRUTIN ACADÉMIQUE	SCRUTIN DÉPARTEMENTAL
<u>1 – Vote sur le Rapport d'activité national</u>	<u>1 – Vote sur le Rapport d'activité académique</u>	<u>1 – Vote sur le Rapport d'activité départemental</u>
POUR CONTRE ABST	POUR CONTRE ABST	POUR CONTRE ABST
<u>2 – Vote sur le Rapport financier national</u>	<u>2 – Vote sur le Rapport financier académique</u>	<u>2 – Vote sur le Rapport financier départemental</u>
POUR CONTRE ABST	POUR CONTRE ABST	POUR CONTRE ABST
<u>3 – Élection du Bureau national</u>	<u>3 – Élection du Bureau académique</u>	<u>3 – Élection du Bureau départemental</u>
Liste à l'initiative de Unité et Action Conduite par B. Hubert, Secrétaire général sortant C. Bénech Secrétaire nationale sortante et le secrétariat national sortant Liste à l'initiative de L'Ecole Emancipée V. Bonnet - N. Habera V. Soumaille - G. Bertolino M-P. Laurentin - E. Laget Elu-e-s Ecole Emancipée du bu- reau national sortant	Liste à l'initiative de Unité et Action Conduite par Alexandre Majewski Maxime Veghin Emmanuelle Charpinet Secrétaires académiques sortant	Liste à l'initiative de Unité et Action Conduite par Emilie Ducret Pascal Rimet Secrétaires départementaux sortant

Après avoir – pour chaque scrutin et pour chaque vote – entouré votre choix d'un trait apparent ou rayé la mention inutile :

- Glisser votre bulletin de vote dans l'enveloppe jaune (petit format)
- Mettre l'enveloppe jaune dans l'enveloppe blanche « Elections SNEP-FSU 2021 »
- Indiquer (au verso) vos nom, prénom et coordonnées de votre établissement et surtout **ne pas oublier de signer.**
- l'adresser l'enveloppe déjà timbrée à :

Adresse d'envoi :
SNEP-FSU
10 Rue Guillaume Fichet
74000 Annecy
(Adresse déjà notée)

Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante : Marion MULLIEZ 9 bis rue Louis Chaumontel 74000 ANNECY

Identité	Date de naissance ____/____/____	Sexe : F ☐ M ☐	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement				
	Nom			Code établissement				
	Nom de jeune fille			Nom				
	Prénom			Adresse complète				
	Adresse complète			Echelon (ou groupe pour les retraités)				
	Mail			Situation administrative (entourez ci-dessous)				
	Téléphone fixe			TZR	Poste fixe	Temps partiel : %		
	Téléphone portable			Prof Sport stagiaire	Prof EPS stagiaire	Agrégé stagiaire		
Envoi des bulletins SNEP-FSU			Envoi du bulletin FSU ("POUR")			Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin		
☐ Version papier ☐ Adresse personnelle ☐ Adresse établissement ☐ Version électronique			☐ Version papier ☐ Adresse personnelle ☐ Adresse établissement ☐ Version électronique			J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU.		
Envoi des hors séries "Contre pied" uniquement par voie postale			Date et signature					

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2020-2021

Catégorie professionnelle	Entourez votre catégorie professionnelle ↓ ↓ ↓ ↓ ↓	Catégorie/échelon										
		1	2	3	4	5/HEA1	6/HEA2	7/HEA3	8	9	10	11
Catégorie professionnelle	Prof EPS - Prof de sport - PCEA Agri - ENS	100 €	126 €	143 €	152 €	160 €	165 €	175 €	187 €	199 €	213 €	228 €
	Prof EPS classe normale biadmissible			149 €	156 €	165 €	177 €	186 €	199 €	214 €	230 €	239 €
	Prof EPS Hors Classe - Prof Sport Hors Classe	199 €	209 €	224 €	242 €	257 €	271 €					
	Prof EPS Classe Ex.- Prof Sport Classe Ex.	236 €	250 €	263 €	283 €	303 €	315 €	334 €				
	CE		120 €	126 €	133 €	139 €	146 €	152 €	160 €	168 €	178 €	188 €
	CE Hors Classe			177 €	187 €	211 €	227 €					
	CE Classe Ex.	211 €	229 €	242 €	257 €	271 €						
	Catégorie / échelon	1	2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11
	Agrégé - CTPS	110 €	166 €	169 €	183 €	194 €	208 €	223 €	239 €	256 €	271 €	282 €
	Agrégé Hors Classe - CTPS Hors Classe	256 €	271 €	283 €	303 €	315 €	334 €					
Catégorie professionnelle	Catégorie / échelon	1	2/HEA1	3/HEA2	4/HEA3	5/HEB1	6/HEB2	7/HEB3	8	9	10	11
	Agrégé Classe Ex.- CTPS Classe Ex.	283 €	303 €	315 €	334 €	334 €	345 €	363 €				
	MA et CDI : Montant du traitement mensuel brut.	Inférieur à 1001 € → Groupe 1	59 €	Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 4	103 €	Entre 1 801 € et 2 000 € → Groupe 6	132 €					
		Entre 1 001 € et 1 200 € → groupe 2	73 €	Entre 1 601 € et 1 800 € → Groupe 5	117 €	Supérieur à 2 000 € → Groupe 7	146 €					
		Entre 1 201 € et 1 400 € → groupe 3	88 €									
	Prof EPS ou de sport stagiaire à l'externe	100 €										
	Agrégé stagiaire sur 1er poste	110 €										
	Congé parental - disponibilité	46 €										
	Stagiaire non reclassé : selon échelon de la catégorie d'origine											
	Retraité-e : montant net de la pension mensuelle avant prélèvement à la source	Inférieur à 1151 € → Groupe 1	51 €	Entre 1 601 € et 1 800 € → groupe 4	94 €	Entre 2 501 € et 2 700 € → groupe 8	148 €					
Catégorie professionnelle		Entre 1 151 € et 1 400 € → groupe 2	68 €	Entre 1 801 € et 2 050 € → groupe 5	103 €	Entre 2 701 € et 2 900 € → groupe 9	160 €					
		Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 3	83 €	Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6	117 €	Supérieur à 2 900 € → groupe 10	168 €					
				Entre 2 301 € et 2 500 € → groupe 7	134 €							
	Contractuel (CDD) temps plein à l'année				44 €							
	Autre contractuel (CDD)				30 €							
	Congé de formation				102 €							
	Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service											
	Abonnement Bulletin											
	Non syndiqués											
	Institutions/Associations											
	Etudiants STAPS											

Je choisis de payer ma cotisation...

1/ Nouveauté ! En ligne sur le site <http://www.snepfusu.net>

2/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)

3/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois). Remplissez le mandat ci-dessous

Nombre de prélèvements

Indiquez le 1er mois de prélèvement

PRELEVEMENT MANDAT 	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Nom _____ Prénom _____ Adresse _____ Compl. d'adresse _____ CP - Ville _____ Pays _____ Code IBAN _____ Code BIC _____ Paiement récurrent ☒	Pour le compte du SNEP-FSU 76, rue des Rondeaux 75020 PARIS Ref : cotisation SNEP A : _____ Le : _____ Signature : _____
NE RIEN INSCRIRE ICI →	CREDIT D'IMPOT Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation. Par exemple, une cotisation de 152 € ne vous coûte réellement que 51,68 €

MERCI DE JOINDRE UN RIB

ELECTIONS et CONGRES du SNEP 2021

QUI VOTE ?

Tous les collègues syndiqués 2020-21 à jour de leur cotisation au lundi 30 janvier 2017.

QUAND VOTER ?

Dès réception du matériel de vote dans ce bulletin ,

Le vote doit être posté au plus tard le 18 juin 2021 (Si c'est pas un appel ça !), le cachet de la poste faisant foi.

COMMENT VOTER ?

1 - Remplir le bulletin de vote :

Trois niveaux de vote : Départemental, Académique et National. Vous devez voter pour les 3 niveaux

- Au niveau **National**, se référer au bulletin national pour le rapport d'activité, le rapport financier et les différentes motions.
- Au niveau **Académique**, se référer aux 2 pages dans ce bulletin pour le rapport d'activité et le rapport financier.
- Au niveau **Départemental** : toutes les informations sont dans ce bulletin 74

2 - Ensuite mettre LE BULLETIN de vote dans la petite enveloppe.

3 - Mettre cette petite enveloppe dans l'enveloppe blanche timbrée, à l'adresse du SNEP
En apposant votre nom et votre signature au dos de celle ci .

Le dépouillement aura lieu au congrès académique le lundi 21 juin 2021

TOUT-E SYNDIQUÉ-E POUR PARTICIPER AU :

**CONGRES DU SNEP HAUTE-SAVOIE
JEUDI 29 AVRIL 2021**

de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

(Convocation en page centrale à déposer au moins 3 jours avant la date du congrès ; soit le lundi 26 avril 2021)

Pour information

Congrès académique les 21 et 22 juin à Grenoble

Rapport d'activité Académique 2017/2021



1. Général : mouvements sociaux sur retraites, salaires etc.

Le président Macron et son gouvernement ont, dès leur prise de fonction, construit et mené tambour battant des réformes libérales au profit des plus aisés et au détriment des plus démunis (suppression ISF, flat-tax, code du travail XXL, retraites, loi de transformation fonction publique, augmentation de prélèvements (CSG), baisse de 5 euros sur APL...). Malgré de nombreuses contestations et de fortes mobilisations, ces mesures ont été arrêtées et aggravent les inégalités sociales. Aussi Macron, de plus en plus bousculé et contesté, emploie la force et la répression pour faire taire les oppositions (manifestants blessés lors de manifestation le 1er mai 2018, "scènes de guérilla" lors du mouvement des gilets jaunes ou contre les opposants à la réforme des retraites en 2019...). Le SNEP avec la FSU a appelé la profession à agir et à œuvrer au développement du rapport de forces pour empêcher ces mesures d'advenir : initiative exceptionnelle à Voiron sur les retraites avec B.Friot et B.Teste en octobre 2019, appel à manifester contre "loi sécurité globale", grève pour l'augmentation du pouvoir d'achat des fonctionnaires....

Les crises sociales, économiques et écologiques s'aggravent dans nos sociétés. S'est ajoutée une crise sanitaire sans précédent liée à l'épidémie de Covid-19. Le SNEP-FSU continue à accompagner, soutenir, informer et agir malgré les difficultés liées à ce contexte trouble et incertain (réunions et stages en visio, audience avec la rectrice en présence et en visio...)



2. Ecole et EPS et Sport scolaire :

Contestant la politique éducative de Blanquer (tri et sélection, installation d'une école à 2 vitesses, individualisation des parcours d'élèves, renforcement du localisme, hiérarchisation des disciplines...), le SNEP-FSU Grenoble s'est investi avec détermination dans la mobilisation contre la réforme des lycées et leur mise en place et a organisé des initiatives d'analyse et de réflexion sur le projet d'école ("Où va notre école ?" en Mai 2019 avec Nico Hirtt). Il a également contribué à la lutte contre les attaques sur les programmes EPS et la certification (appel à un moratoire, audience avec les IA-IPR...). Il est extrêmement vigilant aux politiques académiques en matière de sport scolaire notamment lors des conseils régionaux de l'UNSS. Ses interventions sont toujours appréciées par les collègues lors des AG départementales de rentrée. Le SNEP-FSU Grenoble a enfin contribué à la réussite d'initiatives nationales sur l'école et l'EPS (colloques "EPS de demain", "osons les arts").



3. Initiatives syndicales (stages, congrès extraordinaires, journées de l'EPS) et audiences avec les décideurs :

Le SNEP-FSU Grenoble, soucieux de rencontrer la profession, a organisé des stages, colloques, journées de l'EPS chaque année :

- Stage "Sécurité/responsabilité" en octobre 2017- 70 participants.
- Stage "Sport scolaire" en Décembre 2017- 75 participants. Sur le sport scolaire, le SNEP est force de propositions lors des CRUNSS qui se réunissent 2 fois par an.
- Colloque "enseignement de l'escalade" en février 2018 à Vienne- 95 participants.
- Congrès extraordinaire "Où va notre école ?" en Mai 2019- 75 participants.
- Stage sur les retraites (avec la FSU 38) en octobre 2019- 190 participants.
- Journée de l'EPS dans le cadre de la semaine de l'EPS en décembre 2020- 100 participants.

Les 5 départements de l'Académie organisent parallèlement des stages sur l'étude des APSA : Volley-ball, badminton, escalade...

Les militant.e.s du SNEP-FSU ont rencontré les 3 rectrices qui se sont succédées depuis 2017 sur les questions spécifiques à l'enseignement de l'EPS (EPS et conditions sanitaires, politique des sports de nature, gestion des certificats médicaux, programmes et contenus de l'EPS, problèmes liés à des accusations à caractère sexuel...)



4. Corpo :

Malgré l'affaiblissement du paritarisme (loi Transformation de la Fonction Publique), les commissaires paritaires du SNEP-FSU Grenoble poursuivent avec ténacité et efficacité leur activité d'accompagnement, d'information et d'aide des collègues pour les opérations de gestion des carrières (promotion, avancement, mutation...). Des stages sont organisés chaque année et des propositions au rectorat sont effectuées pour clarifier des situations, défendre les collègues, fluidifier le mouvement....

Grâce à sa ténacité et sa pugnacité, le SNEP-FSU Grenoble participe à la défense de la discipline, des personnels et à la construction d'une société plus juste, démocratique et de paix.

Liste UNITÉ ACTION - ACADÉMIQUE

Alexandre Majewski
 Maxime Veghin
 Emmanuelle Charpinnet
 Emilie Ducret
 Pascal Rimet
 Alice Coulon
 Hugo Desvignes
 Berangère Philippon
 Romain Fredenucci
 Yann Queinnec
 Willy Pepelnjak
 Julien Laforêt
 Aure -Solenne Perignon

Delphine Gasnier
 Lise Vergier
 Alain Briglia
 Marie-Hélène Blain
 Cécile Blyweert
 Benoit Bourgeois
 Sebastien Procracci
 Damien Calvino
 Céline Domergue
 Estelle André
 Philippe Herbert
 Nathalie Ylmaz
 Stephane Giffart

BILAN FINANCIER

Recettes Académie Grenoble				
	2017	2018	2019	2020
<i>Cotisations</i>	16073,5	16381,86	16046,9	16126
Total recettes	16 073,50 €	16 381,86 €	16 046,90 €	16 126,00 €

Dépenses Académie Grenoble				
	2017	2018	2019	2020
<i>Fonctionnement</i>	13546,45	14872,75	10430,59	2065,46
<i>Bulletins</i>	3079,48	1118,92	3916,3	84,72
<i>Évènements / Dons</i>	4690,02	1399	5836,23	4699,8
Total dépenses	21 315,95 €	17 390,67 €	20 183,12 €	6 849,98 €

	2017	2018	2019	2020
Résultat final	-5 242,45 €	-1 008,81 €	-4 136,22 €	9 276,02 €

Nombre d'adhérents	637	648	640	636
		1,72%	-1,20%	-0,70%



Déroulé du Congrès Départemental du Jeudi 29 Avril 2021

Rdv dans la salle visio à 8h50. Nous commencerons le congrès à 9h précises avec ***l'ordre du jour suivant :***

Matin : 9H

Thème « CORPO » suite à la Loi de Transformation de la Fonction publique :

Où en est-on , comment en est on arrivé aux décisions prises ?

Enjeux : mutations /avancement / Rôles, actions du syndicat/ répercussion sur les collègues ?

- **Avancements**

La gestion des carrières des enseignants par l'administration

L'évaluation des enseignants par les IPR /Rectorat et le Chef d'établissement .

Les enjeux financiers pour les enseignants et Aspect salarial des réformes

- **Mutations et gestion du personnel**

La gestion du mouvement par l'administration ,

Quelles relations avec les collègues et le SNEP ? Répercussions sur les collègues ?

Rôle du RH de proximité ?

Le rôle et les mandats des commissaires paritaires SNEP dans cette nouvelle gestion

Les recours possibles ?

Quelles garanties collectives ?

- **Vers quel métier ? Quelle attractivité ?**

Conditions de travail / droit de déconnexion / salarial / ORS/ Statuts /

Questions du syndicalisme devant ces états de faits ?

Vers quels engagements et mandats ?

Comment informer ? Quel types de luttes efficaces ? Des luttes générales aux spécifiques .

Comment revendiquer avec les collègues ? Auprès de qui ?

La question de l'adhésion au cœur de l'activité syndicale

Après midi :13H30

Thème EDUC sur les programmes actuels et leur mise en place (Clg Lyc LP)

Enjeux sociétal : Analyses des programmes édités, et leur applications .

Action du SNEP et de la profession pour d'autres propositions .Les programmes alternatifs du SNEP

Les enjeux sous-jacents de la discipline, de la profession,du métier des conditions de travail, pour les élèves, quelles égalités ?

Formation Initiale et Continue quelles incidences ?

Quelle EPS , quel Sport Scolaire ?

Thème SPORT

EPS , sport scolaire , monde fédéral quelles places , quelles liaisons ? Quels dérives à combattre ?

Sports et pressions sociales (mixité santé cohésion inclusion handicap ...) quelles exigences culturelles à maintenir dans une politique sportive ?

Gestions des Votes

Délégation pour le Congrès Académique

Pascal RIMET